



**Arbois**  
JURA

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le 28/11/2022

ID : 039-213900137-20221128-D\_23\_22-AU



## DECISION 23/22

Ville d'Arbois  
Tél : 03 84 66 55 55  
Mail : [mairie@arbois.fr](mailto:mairie@arbois.fr)  
[www.arbois.fr](http://www.arbois.fr)

**Objet** : Travaux réseaux sur parking de la maison de santé : Places éco végétales et système d'infiltration

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant les offres reçues dans le cadre de la consultation effectuée ;

### DECIDE

De retenir la proposition de l'entreprise SAILLARD TP – ZI – 39600 ARBOIS pour un montant de 47 179.73€ HT.

Arbois, le 28 novembre 2022

La Maire,



Valérie DEPIERRE